



Marseille, le 20 juillet 2018

Communiqué de presse

Police de sécurité du quotidien

19 juillet 2018 : une 3^{ème} opération d'envergure pour la sécurité dans les transports

Dans le cadre de la mise en place de la **Police de Sécurité du Quotidien**, **le pilotage renforcé de la sécurité dans les transports** prévoit l'organisation régulière d'opérations de contrôles coordonnés pour lutter contre l'insécurité et la fraude. En complément de l'action conduite quotidiennement par les services dans les transports, deux opérations d'envergure ont été organisées, le 31 mai 2018 sur l'axe Aix-Marseille et le 20 juin 2018 sur l'axe Aix-Marseille et les transports desservant la « côte bleue » sur le littoral.

Afin de mieux sécuriser les flux de voyageurs en cette période estivale, une nouvelle opération a été menée le 19 juillet 2018 entre Marseille-Aix, Marseille-Toulon et les transports desservant la côte bleue. Elle a mobilisé **170 effectifs** :



- **Des policiers de la Sécurité Publique, de la Police aux Frontières, de la CRS Autoroutière, des gendarmes du Groupement Départemental et des agents de la Douane, qui ont procédé à des contrôles de passagers, de bagages, de cars, bus et des TER dans les gares routières de Marseille Saint-Charles, La Ciotat, Saint-Cyr les Lecques, Gardanne, Simiane, Cassis et sur les axes ferroviaires Marseille Saint-Charles/Toulon et Marseille Saint-Charles/Aix. Des contrôles ont également été opérés dans les transports desservant la côte bleue dans le secteur de Corbières, la gare d'Ensuès la Redonne, de Carry et dans les lignes de bus de la côte bleue et l'autoroute A50 et A51.**
- De plusieurs partenaires de la sécurité : **les polices municipales** (Marseille, La Ciotat, Gardanne, Simiane, Cassis, Carry) qui ont agi contre les stationnements gênants, les opérateurs de transport public (**RTM, RDT 13, TRANSDEV et SUMA**), sous l'autorité de la **Métropole Aix-Marseille-Provence**, qui sont intervenus dans le cadre de la lutte contre la fraude ainsi que **la police ferroviaire** de la SNCF (SUGE) qui a sécurisé les itinéraires empruntés par les voyageurs.

Bilan de l'opération du 19 juillet 2018: plus de 1600 personnes et 280 véhicules contrôlés; 67 contraventions pour fraude aux transports ; 7 interpellations, 31 Procès Verbaux électroniques, 1 mise en fourrière, 1 défaut de permis de conduire, 2 conduite malgré suspension et/ou annulation du permis de conduire et 1 défaut d'assurance.

Préfecture de police des Bouches-du-Rhône – Bureau du cabinet/communication

Marie-Flore VALLON – 04.96.10.62.48 / 06.72.85.84.71

pp13-communication@interieur.gouv.fr – www.bouches-du-rhone.gouv.fr

 Préfecture de police des Bouches-du-Rhône –  @prefpolice13